

DES MÉDECINS SERONT FORMÉS DANS LE LOIRET POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTEMENT MÉDICALE

Une fac, mais il faudra être patient

Pour enrayer la pénurie croissante de médecins, Matignon a annoncé la création d'une formation médicale universitaire à Orléans. Faculté autonome ou antenne de la faculté de Tours, elle s'appuiera sur le centre hospitalier appelé à devenir un CHU. Le nombre d'internes va augmenter. Une bonne nouvelle, mais il faudra attendre pour en ressentir les effets bénéfiques.

■ C'est une bonne nouvelle pour notre département. Et par voie de conséquence pour le Giennois, voire le Cher nord. Même si les patients locaux devront attendre plusieurs années pour apprécier les retombées positives de cette décision, longueur temporelle de formation des praticiens oblige.

La plus basse densité de médecins en France

Le Premier ministre Jean Castex a annoncé la mise



À la maison de santé de Gien, cinq médecins généralistes seront maîtres de stage pour former des internes. Ils sont trois actuellement.

en place à Orléans d'une formation universitaire de médecins. Elle s'appuiera sur le centre hospitalier régional qui deviendra un CHU.

L'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sont saisis

pour définir les modalités de cette formation : université autonome, antenne de celle de Tours (Indre-et-Loire), etc.

L'annonce a été faite le mardi 22 février à une quinzaine d'élus venus le rencontrer : présidents de la Région, de départements, députés, sénateurs.

Le constat a été le suivant : le Centre-Val-de-Loire souffre « dans la quasi-totalité de ses territoires d'un manque criant de médecins. La densité y est de 350 pour 10.000 habitants, soit la plus basse de France. La situation est particulièrement préoccupante en médecine générale, spécialité

de laquelle la densité est de 98 médecins pour 100.000 habitants contre 124 pour 100.000 habitants à l'échelle nationale », a expliqué Matignon dans un communiqué le 22 février.

500.000 habitants n'ont pas déclaré de médecin traitant, soit un sur 5, y compris dans les grandes agglomérations comme Dreux, Montargis et Orléans. Alors que de nombreux départements de médecins à la retraite s'annoncent dans les années à venir : 35 % des généralistes ont plus de 60 ans.

Le nombre d'étudiants en médecine à l'université de Tours est fixé à 300 et « est insuffisant (près de 75 % d'entre eux décident ensuite d'exercer dans une autre région). La dimension universitaire du site d'Orléans sera renforcée en s'appuyant sur le centre hospitalier régional. Les conclusions de l'enquête de l'IGAS sont attendues fin mars.

Augmentation du nombre d'internes

Jean Castex propose que la première année de médecine (PASS parcours d'accès spécifique santé) de

l'université de Tours pourra être suivie sur le site d'Orléans par visioconférence dès la prochaine rentrée universitaire. « Par ailleurs, le nombre d'étudiants admis en 2^e année de médecine sera porté dès 2022 à 350, les internes à 300 en 2022 et 350 en 2023 ».

Un accès direct aux masso-kinésithérapeutes et orthophonistes sera expérimenté, les hôpitaux de proximité renforcés. Le nombre d'infirmiers de pratique avancée (pouvant réaliser des actes médicaux à la place des médecins) passera de 17 à 35 en 2022 et 50 en 2023.

Un point d'avancement sera fait début avril pour déterminer les modalités à mettre en œuvre.

Quelques jours plus tôt, le maire d'Orléans Serge Grouard (LR) avait annoncé avoir passé un accord avec la faculté de médecine Zagreb (Croatie), pour former 50 étudiants français chaque année. Ils travailleraient au moins cinq ans dans la cité orléanaise après leurs études.

DOSSIER : FRANÇOIS BASLEY
francois.basley@centrefrance.com

PIERRE BIDAUT, MÉDECIN GÉNÉRALISTE À LA MAISON DE SANTÉ DE GIEN

« La qualité avant la quantité »

Le médecin giennois salue l'arrivée d'étudiants en médecine dans le Loiret. Mais rappelle que cela doit s'accompagner de bonnes conditions de formation.

■ Le Premier ministre a annoncé la formation, à Orléans, de futurs médecins pour endiguer la désertification médicale. Qu'en pensez-vous ?

« Les annonces du Premier ministre sont pour l'instant un peu floues. Sur le principe que des étudiants en médecine soient formés sur Orléans, nous ne pouvons qu'être d'accord. C'est une bonne nouvelle, cela fait des années que nous demandons qu'Orléans soit un lieu de formation. Mais que cette formation ne se limite pas à un accueil dans un hôpital universitaire. Il faut avoir des professeurs.

Installation près du lieu de formation

Des jeunes médecins arrivent-ils dans le Giennois ?

On sait qu'une forte proportion d'étudiants réalisent leur internat, le dernier cycle de formation, dans une région, a tendance à s'installer près de leur lieu de formation. On le voit bien sur Tours, car non seulement la démographie médi-



Pierre Bidaut.

cale n'est pas déficitaire, mais elle est même supérieure à la moyenne nationale. C'est l'exception en région Centre.

Pourquoi restent-ils sur leur lieu de formation ?

Ils ont leurs repères en termes de recours, d'échange entre médecins lorsque la situation devient plus complexe. C'est rassurant de connaître les interlocuteurs avec qui on a travaillé pendant plusieurs années durant sa formation. Non seulement c'est connu, mais la démonstration est flagrante en région Centre-Val de Loire avec Tours et sa périphérie. Même s'il n'y avait pas eu davantage de médecins formés, le fait que

ce soit à Orléans est déjà bénéfique pour le Loiret.

Gien peut-il s'inscrire dans cette formation ? Ou tout se passera-t-il à Orléans ?

Pour qu'un service soit reconnu formateur, il faut un certain nombre de critères. Il ne suffit pas d'avoir un hôpital avec des lits et des malades pour que ce soit considéré comme un lieu de formation validé par la faculté.

Il faut voir maintenant, dans la pratique, comment les choses sont faisables. La quantité ne suffit pas, il faut aussi la qualité. Si elle n'est pas maintenue, nous ne répondrons pas aux besoins. Il ne suffit pas de mettre un médecin dans un local, il doit avoir été correctement formé. Nous avons eu des expériences avec des formations, ailleurs, qui ne répondaient pas à tous ces critères de qualité.

Pour former des étudiants en médecine, il faut des lieux de stage, des enseignants qui soient au niveau. Tout cela doit être évalué. Il y a aussi l'enjeu de la formation des médecins généralistes : ils font des stages à l'hôpital, mais aussi en ambulatoire. Il faut un nombre suffisant de maîtres de stage médecins généralistes en exercice. À la Maison de

santé de Gien, nous sommes trois maîtres de stage pour l'instant, et deux jeunes concurrens vont se former à la maîtrise de stage. Nous formons des externes et des internes en médecine générale. Les stages d'internes durent six mois, avec pour chaque trois médecins maîtres de stage afin de bénéficier d'un éventail des pratiques et des lieux.

Neuf ans pour former un généraliste

Combien de temps faut-il pour former un généraliste ?

Neuf ans. Il faut donc bien réfléchir à ce qu'on fait par rapport au nombre d'étudiants que l'on accueille en deuxième année.

Comment en est-on arrivé à ce manque de médecins ?

Le numerus closus a été excessivement bas. Il a remonté progressivement avec beaucoup trop de retard, sans anticipation de la part des politiques. Entre les années 70 et la fin des années 90, le nombre de médecins formés par les facultés françaises, dont Tours, a été divisé par trois. La motivation : moins il y aura de médecins, moins les dépenses de santé seront levées. Mais un manque de médecin, cela peut finir par coûter plus cher ! »

Le projet d'IRM à Gien examiné ce jeudi 3 mars



Un appareil d'imagerie par résonance magnétique est attendu à l'hôpital. (PHOTO : YVONNE RÉPUBLICAINE)

■ Parvenu en bonne et due forme à l'Agence régionale de santé (ARS), d'élus, de syndicats, etc., cette commission rendra un avis. « Ensuite, le directeur général de l'ARS (Laurent Habert, N.D.L.R.) aura six mois pour prendre un arrêté de décision. Même si la commission rend un avis positif, cela ne préjuge rien de la décision finale », explique Christophe Luginot, responsable de la communication de l'ARS Centre-Val de Loire.

Composée de représentants de la Fédération hospitalière de France, de

LES RÉACTIONS DES ÉLUS

François Bonneau, président (PS) du conseil régional du Centre-Val de Loire.

« C'est une décision historique, d'autant que le Premier ministre a nommé sur-le-champ une mission de préfiguration, c'est-à-dire les conditions à mettre en œuvre pour que cette décision soit suivie des faits. Cette réunion a répondu à un appel que j'avais fait aux élus de notre région. De manière quasi unanime nous avions demandé une audience au Premier ministre pour partager la réalité de la présence médicale sur nos territoires, présence très en dessous de la moyenne nationale et d'un âge moyen très élevé. Le ministre a bien entendu. Le système de formation que nous avons est totalement inadapté à relever les défis.

D'abord, nous formons insuffisamment de médecins. Notre région devrait en avoir 500, nous n'en formons que 300. L'université de Tours est très bonne de qualité, mais située à 200 km d'hôpitaux et de villes moyennes. Nous ne pouvons irriguer le territoire : il faut donc un deuxième pôle de formation en région Centre-Val de Loire, à Orléans. Mais aussi 500 internes, car durant leur formation, ils sont projetés vers un certain nombre de situations qui permettent d'irriguer tous les territoires de la Région. Une antenne de Tours à Orléans ou une université autonome ? Je n'ai pas de préférence si le fait d'avoir une fac régionale bi-sites avec un pôle d'enseignement complet de la première année à l'externat et l'internat à Orléans est la bonne solution. La commission chargée de définir la préfiguration doit rendre ses conclusions fin mars. »

Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret.

« Ayant participé à la rencontre des élus de la région Centre-Val de Loire initiée par le président François Bonneau avec le Premier ministre, Jean Castex, je me suis exprimé pour rappeler que depuis plus de 30 ans, je défends la nécessité que le CHRO acquière une dimension universitaire. Je me réjouis donc que le Premier ministre ait annoncé au cours de cette réunion que le principe de la création d'une Faculté de médecine à Orléans était acté. C'est un point évidemment très positif.



Le Premier ministre a demandé qu'il demandait un rapport à l'IGAS et à l'Inspection générale de l'Enseignement supérieur sur la mise en œuvre de cette décision de principe. Ce rapport devra être rendu en avril. Il conviendra donc d'être vigilants afin que cette décision soit effectivement mise en œuvre dans les meilleurs délais possibles.

Le Premier ministre a aus-

si annoncé que pour l'année à venir le nombre de postes d'internes dans la région passerait de 251 à 350, ce qui représente une progression significative. Il a enfin annoncé que le nombre d'étudiants en médecine formés passera de 300 à 350, ce qui est un premier pas, qui reste en deçà des 500 formations demandées et qui sont nécessaires pour commencer de rattraper le déficit en médecins dont souffre notre région. »

François Cormier-Bouligeon, député (LREM) du Cher.

« La quasi-totalité des dix propositions a été validée par le Premier ministre et je l'en remercie vivement. Je note en particulier l'augmentation dès la rentrée prochaine du nombre d'étudiants en médecine à 350, soit 50 de plus, et du nombre d'internes également à 350 soit une augmentation de 100 !

Au global, le nombre de médecins formés en région Centre Val de Loire est augmenté de 32 % dans la période 2017 à 2023. Cette augmentation est absolument historique et a été saluée en tant que telle par l'ensemble des élus présents.

Le Premier ministre va signer ce jour (mardi 22 février) une lettre de mission commune de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche pour définir les modalités selon lesquelles une antenne de la faculté de médecine de Tours pourra être créée à Orléans avec un objectif de former au total dans notre région 500 médecins par an. Ces travaux seront menés naturellement en concertation avec l'hôpital de Bourges et le départe-



ment du Cher pour l'accueil des Internes. J'ai demandé au Premier ministre qu'en plus des deux licences LAS (licence option accès Santé) créées à Bourges en septembre dernier soit examinée la création d'une licence PASS (parcours spécifique accès santé), ce qui permettrait aux jeunes du Cher de commencer leurs études de médecine à Bourges.

Ce serait bien sûr un progrès formidable en termes d'accès à l'enseignement supérieur et d'accès à la médecine pour tous les jeu-

nes de notre département. Ce serait en outre une perspective positive de les voir s'implanter une fois le diplôme acquis dans les communes du Cher.

En plus de ces décisions majeures, il a été en particulier décidé d'augmenter substantiellement le nombre d'infirmières et d'infirmiers de pratiques avancées ainsi que la possibilité que les internes puissent faire des stages Inter CHU. »

Claude de Ganay, député (LR) du Loiret.

« Une décision importante que je salue pour notre territoire qui manque cruellement de médecins. Nous avons cependant perdu plus de deux ans car la majorité avait rejeté en 2019 cette solution que nous avions présentée par le biais d'un amendement de mon collègue Jean-Pierre Door ; une demande réitérée avec l'ensemble des élus du département en janvier de cette année.

Je suivrai donc de près l'annonce des prochaines étapes visant à

transformer le CHRO d'Orléans en CHU. »

Marc Gaudet, président (UDI) du conseil départemental du Loiret.

« Je ne peux que me féliciter de cette annonce gouvernementale tant attendue dans nos territoires depuis des années. Si tout le monde était bien conscient du manque grandissant de médecins ainsi que du trop faible nombre d'étudiants formés, c'est bien au pied du mur que l'état décide, enfin, de se saisir de cette problématique alors même que notre région est aujourd'hui la dernière de France en termes de démographie médicale.

Cette annonce, que d'aucuns pourraient qualifier de « soudaine », clairement accélérée par la mobilisation d'un grand nombre d'élus régionaux, départementaux et nationaux, mais aussi par l'annonce de la Ville d'Orléans de développer un partenariat avec la faculté de médecine de Zagreb, doit maintenant se concrétiser dans les faits car la situation devient extrêmement grave dans le Loiret. Que ce soit en milieu urbain comme dans les territoires ruraux, la situation est alarmante et nécessite des mesures exceptionnelles. La fameuse formule bien connue aujourd'hui du « quoi qu'il en coûte » aurait dû être utilisée depuis des années !

Si l'on peut s'enthousiasmer par la victoire de cet élan collectif venu des territoires et des acteurs médicaux, cette annonce ne doit pas rester qu'une promesse politique. Il nous faut maintenant des éléments précis et en premier lieu un calendrier. Au-delà de l'annonce, tout reste à faire pour le Gouvernement. Obtenir rapidement des résultats est désormais l'unique exigence ! »

Francis Cammal, maire de Gien et conseiller départemental.

« La forte mobilisation et cette réunion menée par le président de la région Centre Val de Loire et un certain nombre d'élus ont porté leurs fruits puisque Matignon s'engage à créer une deuxième faculté de médecine dans la région Centre-Val de Loire, en lien avec le CHRO. Le Premier ministre a donné un accord mais il était important de conforter ce vœu en votant, mercredi en conseil municipal, la motion initiée par la Région-Centre Val de Loire et le CESER, soutenu par le Conseil départemental du Loiret. »

**Les élus présents à la réunion avec le Premier ministre Jean Castex, les ministres de la Santé, de l'Enseignement supérieur et des Collectivités le 22 février.**

François Bonneau, président (PS) de Région Eric Chevès, président du Conseil économique, social et environnemental régional ; Nicolas Forissier, député (LR) de l'Indre ; Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret ; Christophe Le Dorven, président (LR) du conseil départemental d'Eure-et-Loire ; Serge Grauard, président (LR) d'Orléans métropole ; Gil Avenou, maire (LR) de Châteaoux ; Marc Fesneau, ministre et conseiller régional (Modem) ; Stéphanie Rist, députée (LREM) du Loiret ; Philippe Vigier, député (Modem) d'Eure-et-Loire ; François Jolivet, député (LREM) de l'Indre ; Philippe Chalmoux (LREM) d'Indre-et-Loire ; François Cormier-Bouligeon, député (LREM) du Cher ; Jacques Fleury, président (LR) du conseil départemental du Cher ; Marc Fleuret, président (UDI) du conseil départemental de l'Indre ; Yann Galut (DG), maire de Bourges.